

# Présentation du programme SI MDPH -> SI SDO

Journée nationale ViaTrajectoire – 30 mai 2018



# Le SI MDPH dans un contexte d'évolution des politiques du Handicap

Le SI commun MDPH se met en place dans un **contexte d'évolution des politiques du handicap** :

- Evolution des attentes des usagers vis-à-vis des MDPH (service en ligne par exemple)
- Exigence en qualité de service : enquête de satisfaction, RMQS
- Définir un langage commun : des nomenclatures
- Permettre le dialogue entre les usagers et l'institution en s'assurant d'une égalité de traitement
- Nécessité de dialoguer avec les autres institutions autres services
- Nécessité d'avoir des données pour piloter la politique publique du handicap (exemple du 4<sup>ème</sup> plan autisme)

Le SI MDPH vient **en soutien des évolutions réglementaires** et il permettra de mieux traduire l'expression des besoins des usagers

Il va permettre également d'avoir un outil en rapport avec le besoin de performance dans le traitement des demandes.

# Intérêts, enjeux et apports du programme



*Pour les usagers*



*Pour le pilotage national et local*

**Qualité de service  
Accompagnement  
renforcé**

Formulaire de demande:  
approche par besoin, évaluation  
Qualifie la situation de la  
personne...

**Équité de traitement**

Date de recevabilité,  
harmonisation  
des courriers ...



*Pour l'organisation des MDPH*

**Données de  
Pilotage**

Harmonisation des nomenclatures

**Connaissance  
accrue du public et  
de ses besoins**

Codage des déficiences, pathologie,  
Besoins...

**Efficiency et  
simplification des  
missions des MDPH**

Informatisation par ex de  
l'évaluation,  
Menu déroulant, contrôle de  
cohérence, ...

**Harmonisation des  
pratiques**

Nomenclatures droits et  
prestations,  
Instruction d'une demande...

**Simplification et  
automatisation des  
échanges  
d'information**

Echanges CAF, NIR, ...

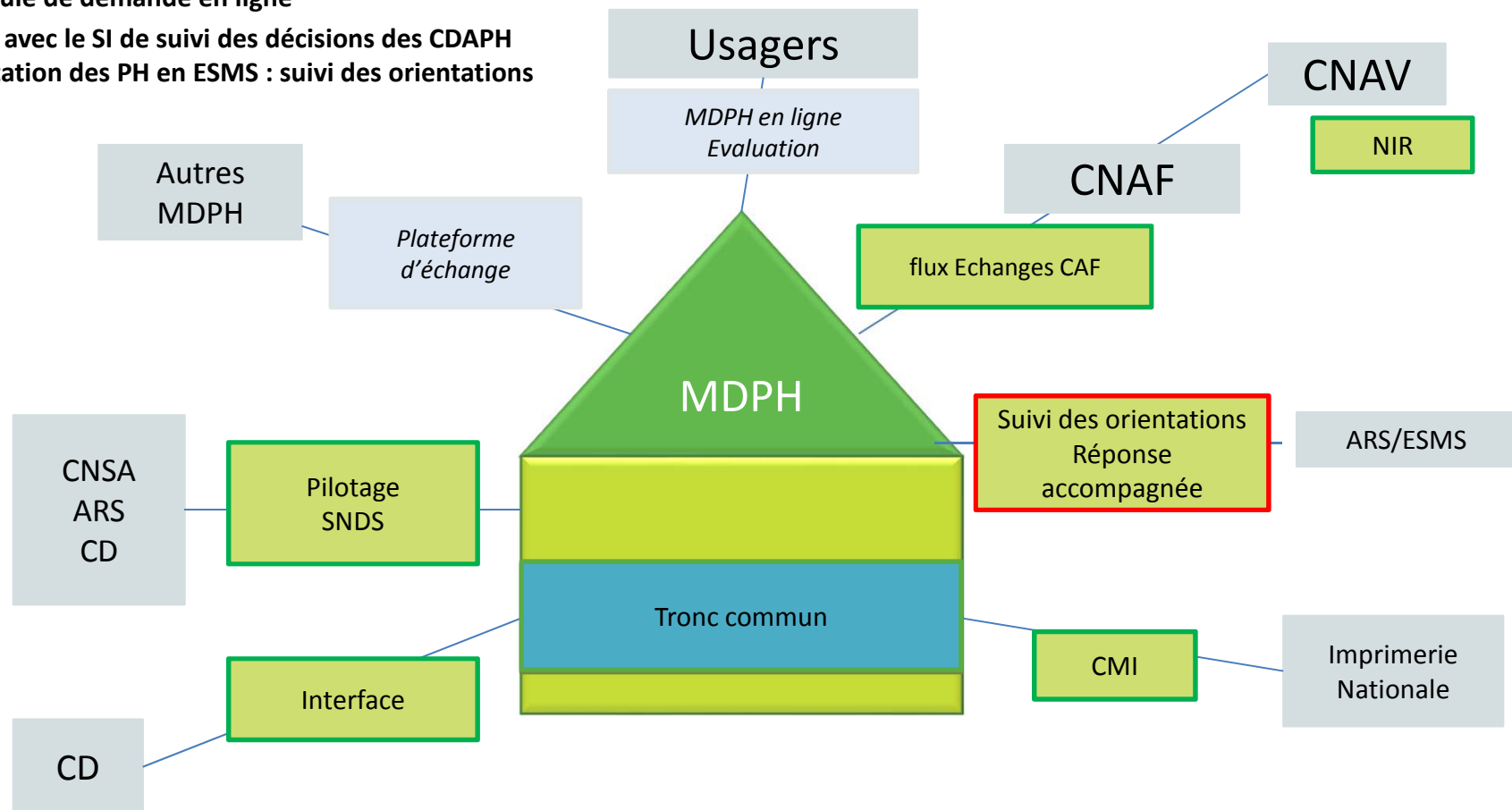
**Facilitation de mise  
en œuvre de projets  
structurants**

Ex : CMI, SDO, paramétrages standa

# Le programme SI MDPH au service de l'utilisateur

## Un SI couvrant :

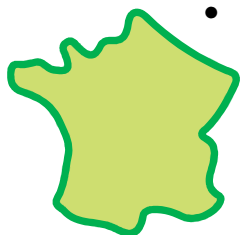
- l'ensemble des processus métiers (de la demande à la décision)
- des services transverses (échanges avec les CAF et l'Imprimerie nationale – CMI, certification du NIR,...)
- un module de demande en ligne
- articulé avec le SI de suivi des décisions des CDAPH d'orientation des PH en ESMS : suivi des orientations



# Périmètre du Programme SI MDPH



- **4 projets** inclus dans le **palier 1** : Tronc Commun (cœur métier), Échanges CAF/SNGI, Suivi des orientations en ESMS, CMI



- Un SI harmonisé à déployer pour les **102 MDPH**
  - IODAS de GFI (52 MDPH concernées)
  - SOLIS de Info DB (32 MDPH concernées)
  - GENESIS de SIRUS (11 MDPH concernées)
  - 7 solutions spécifiques ( MDPH dites « autonomes »)



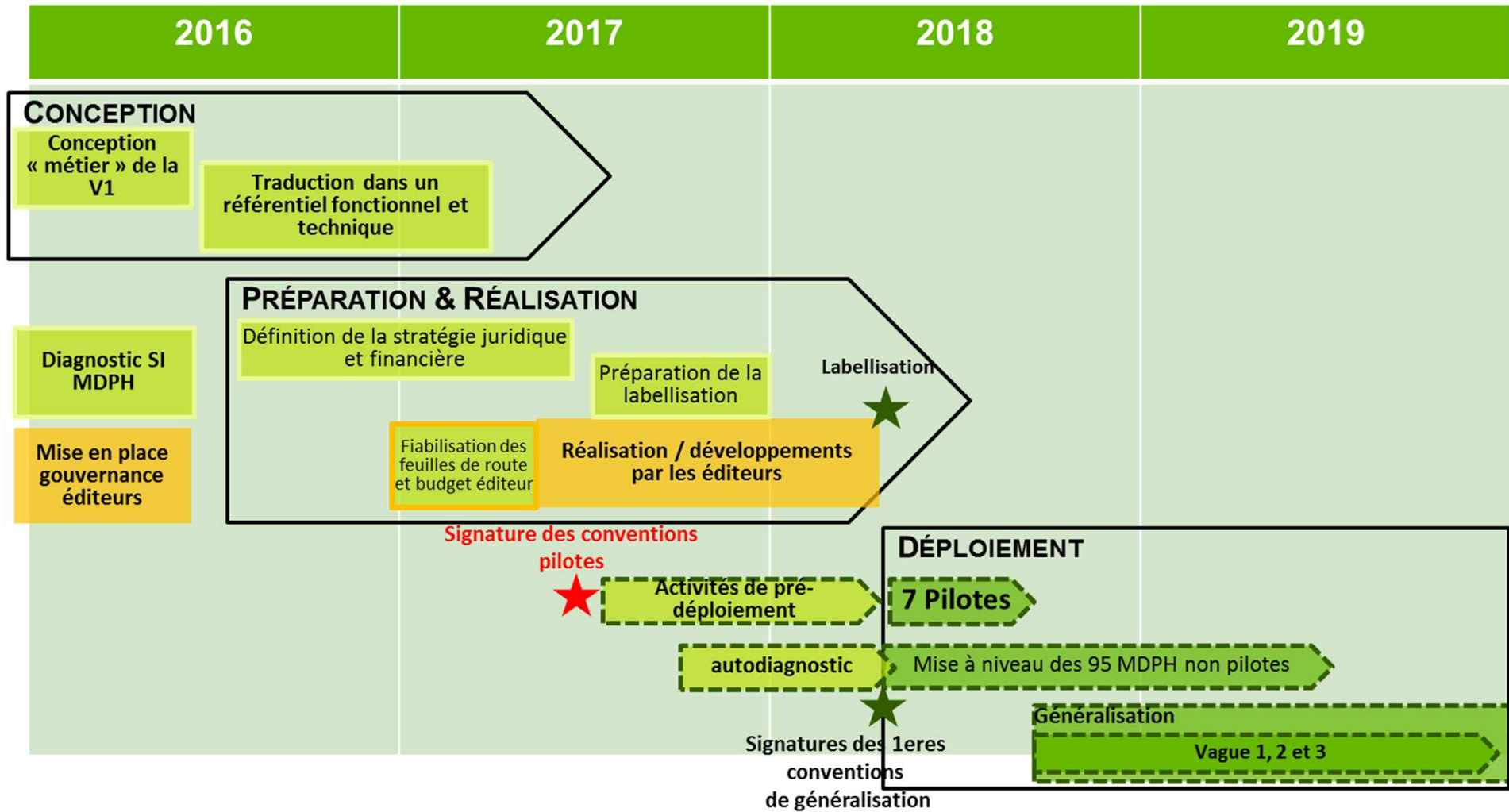
Le déploiement du palier se décline en deux étapes successives

- Une étape Pilotes (7 MDPH à déployer en cible)
- Une étape de Généralisation en 3 vagues de déploiement



- Une convention entre la CNSA et les MDPH-CD formalisera les engagements et modalités de financement exceptionnel liés au Programme SI Harmonisé (3 conventions différentes : Pilotes, Généralisation et autonomes).
- Avec les pilotes, la CNSA finance la mise en conformité des solutions. En généralisation , la CNSA participe aux activités de déploiement en attribuant un forfait

# Trajectoire opérationnelle 2016 à 2019



# Systeme d'information de suivi des decisions d'orientation (SI SDO) PH

Journée nationale ViaTrajectoire – 30 mai 2018



# Principaux enjeux du SI Suivi des orientations



## **Pilotage national et territorial :**

- avoir une meilleure connaissance des besoins (individuels et collectifs), des parcours et de leur évolution
- et proposer des repères pour objectiver une activité
- disposer de données agrégées et homogènes et partager un langage commun pour l'aide à la planification et la programmation territoriale (PRS, schémas directeurs, CPOM....diagnostics territoriaux)

## **Coordination :**

- favoriser le dialogue avec l'ensemble des institutions pour fluidifier les interactions et ainsi la capacité d'agir sur les situations individuelles et la réactivité de chacun
- Disposer d'une vision extraterritoriale des décisions d'orientation

## **Métiers :**

- simplifier des activités administratives par exemple, en réponse à une augmentation de flux, faciliter le travail qualitatif et d'accompagnement

## **Usagers :**

- simplifier du point de vue des personnes elles même, favoriser le dialogue usagers/ administrations et simplifier le service rendu



## PARTENARIAT & CONDUITE DU PROJET

Depuis l'instruction du 23 décembre 2016 relative au système d'information de suivi des orientations dans le secteur du handicap

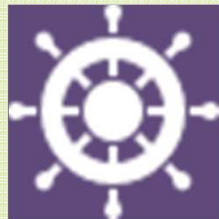


Choix de l'outil et Co définition des feuilles de route régionales qui intègrent les calendriers  
✓ signature des lettres d'engagement



**Dynamique territoriale importante :**

- Mobilisation de l'ensemble des acteurs ARS, Départements, GCS, MDPH, ESMS...
- Ingénierie de coordination de projet



**Rôle essentiel des pilotes :**

- Partage / capitalisation des expériences pour les différentes étapes de déploiement
- Essaimage et mutualisation

=> Évolution des référentiels : cadre fonctionnel de référence et cadre d'urbanisation



66, avenue du Maine  
75682 Paris cedex 14

[www.cnsa.fr](http://www.cnsa.fr)

 [@CNSA\\_actu](https://twitter.com/CNSA_actu)

<http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr>